

FORMULAIRE D'ADHÉSION D'UN MEMBRE ACTIF

Nom de la corporation : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Nom de la présidence + adresse courriel : _____

Nom de la direction + adresse courriel : _____

La corporation adhère également aux associations et regroupements suivants (facultatif) :

- | | | |
|------------------------------|------------------------------|---|
| <input type="radio"/> RCPEQC | <input type="radio"/> RCPEIM | <input type="radio"/> Autre (veuillez préciser) |
| <input type="radio"/> RCPEM | <input type="radio"/> RCPECE | _____ |
| <input type="radio"/> RCPECN | <input type="radio"/> AQCE | |

Le service éducatif à la petite enfance est-il syndiqué ? _____ Centrale syndicale : _____

Nombre total d'employés(es) (incluant les gestionnaires) : _____

Composantes de votre service éducatif à la petite enfance :

Nombre d'installation(s) : _____ Pour un total de _____ places

Nombre de places en milieu familial : _____ Nombre de RSG : _____

Barème de cotisation :

Installation

Veuillez indiquer votre choix en cochant la case appropriée :

- Adhésion de **DEUX** ans au tarif réduit de **8,25 \$** par place au permis.
- Adhésion d'**UN** an au tarif de **8,50 \$** par place au permis.

Bureau coordonnateur

6,50 \$ par place au permis jusqu'à concurrence de 4 000 \$ (*il s'agit du même tarif que l'an dernier*).

En souscrivant à la présente, le requérant atteste être intéressé aux objets du *Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance* et accepte de se conformer à tous les règlements présents et futurs de celui-ci.

Signé à _____, ce _____^e jour de _____ 201____.

Représentant dûment autorisé du requérant

CPE
(nom du CPE)

.....
(adresse complète)

.....

EXTRAIT DE RÉOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait de résolution adoptée par le conseil d'administration à sa
rencontre du _____.
(j/m/a)

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que :

- Le CPE adhère comme membre actif au *Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE)*. Le conseil d'administration mandate les personnes suivantes : _____, directeur(trice), et _____, parent utilisateur et membre du conseil d'administration du CPE, à représenter, à titre de délégué(e), le CPE. Par conséquent, la direction est autorisée à faire toutes choses requises pour donner effet à la présente résolution et à signer tous documents requis à cette fin.
- Le CPE mandate le *Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance*, à titre de représentant patronal, pour le représenter, négocier et convenir d'ententes, le cas échéant, dans les domaines d'envergure provinciale qui touchent les conditions de travail des employés syndiqués et non syndiqués.

Certifié ce _____
(j/m/a)

Secrétaire du conseil